

Le 10 février 2016

[Traduction]

Taxe de vente harmonisée

M. Fitch : Hier soir, la Chambre s'est vidée si vite que les Libéraux ne se sont même pas souciés des messages de condoléances ou de félicitations puisqu'ils étaient pressés de se rendre à l'activité de financement sur le thème du Mardi gras à laquelle participaient certains autres premiers ministres provinciaux et des députés fédéraux. Je me demande s'ils n'étaient pas pressés de voir le premier ministre Ball pour lui demander : L'augmentation de 2 % de la TVH fait-elle vraiment disparaître des emplois? Terre-Neuve compose avec une insuffisance de recettes qui s'élève à près de 1 milliard de dollars et qui pourrait atteindre 2 milliards. Je me demande si le premier ministre a dit au premier ministre Ball : Procédez à l'augmentation de 2 % de votre TVH pour générer des recettes et ne craignez pas que cela fasse disparaître des emplois.

L'hon. M. Gallant : Malheureusement, le premier ministre Ball n'a pas pu assister à notre réunion aujourd'hui en raison des conditions météorologiques. Ses vols n'ont pas pu être coordonnés. Je ne répondrai pas à la question, car elle est sans portée pratique puisque le premier ministre n'était pas présent.

Je vais poser la question suivante. Le député de Fredericton-Ouest—Hanwell dit que nous devrions annuler l'augmentation de la TVH. J'aimerais que le chef de l'opposition nous dise s'il s'agit là de la position officielle de l'opposition et des Progressistes-Conservateurs. Le député de Fredericton-Ouest—Hanwell se fait-il le porte-parole de ses collègues lorsqu'il dit que nous devrions annuler l'augmentation de la TVH?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : J'aimerais poser une deuxième question à cet égard. Si tel est le cas et s'il s'agit bien de la position de l'opposition, je demande : Quels hôpitaux les gens de l'opposition veulent-ils que nous fermions? À quels programmes en éducation aimeraient-ils que nous mettions fin? Quels programmes permettant d'aider nos personnes les plus vulnérables et de sortir les gens de la pauvreté aimeraient-ils que nous supprimions? Voilà la seule façon dont ils pourraient équilibrer les comptes — comme ils l'ont prétendu hier — s'ils n'augmentaient pas la TVH.

M. Fitch : Il ne s'agit pas de la seule façon, et le premier ministre le sait. Le tout a trait à notre plateforme avant les élections. Nous avons dit que nous n'augmenterions pas la TVH et nous



pensons toujours qu'il n'est pas nécessaire de l'augmenter. Vous n'avez qu'à contenir les dépenses que vous avez promises pendant la campagne électorale.

Nous savons qu'un certain nombre de députés fédéraux ont pu se rendre ici, et le leader du gouvernement est aujourd'hui à la Chambre. Nous demandons au premier ministre : S'est-il adressé aux membres du caucus fédéral pour leur demander un renflouement? Il n'y a pas longtemps, ces derniers étaient en Alberta avec beaucoup d'argent et ont tiré d'affaire l'Alberta. Le premier ministre a-t-il pris le temps hier soir, à l'activité de financement sur le thème du Mardi gras, de demander au député fédéral, le leader du gouvernement à la Chambre des communes, un renflouement de 347 millions de dollars, soit l'équivalent du déficit? Ensuite, abracadabra, il pourrait équilibrer ses comptes et ne pas être aussi ridiculisé par les médias, les économistes et d'autres politiciens. Le premier ministre a-t-il pris le temps de demander de l'aide financière au député fédéral?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, je rejette les prémisses contenues dans les questions et dans le préambule du député d'en face. Toutefois, je peux vous dire que, hier soir, j'ai parlé dans mon discours de l'importance d'investir de façon stratégique dans nos infrastructures, et cela, devant les ministres fédéraux présents. Je vais encore le mentionner aujourd'hui lors de nos réunions. Nous avons eu la chance d'avoir un déjeuner de travail durant lequel j'ai mentionné l'importance d'investir dans nos infrastructures. J'ai aussi parlé de l'importance du projet de l'Oléoduc Énergie Est et j'ai mentionné à quel point il est important d'avoir des programmes et des politiques qui vont nous aider à faire croître notre population. J'ai parlé de l'importance d'investir dans l'innovation.

Nous continuerons à travailler avec le gouvernement fédéral. Ce qui est plaisant, c'est que le gouvernement fédéral répondra à nos appels, car il veut travailler avec nous et aider le Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Fitch : Le désir d'aider et le fait d'aider sont deux choses distinctes. Nous nourrissons l'attente élevée que tous les problèmes de la province soient réglés grâce à la relation que le premier ministre entretient à l'heure actuelle. C'est peut-être son plan. Vous pouvez agir de façon stratégique, mais, sans plan, vous ne faites que faire les manchettes et formuler des propos accrocheurs.

La liste des personnes qui ont critiqué le budget s'allonge. Norbert Cunningham a dit que le budget était inefficace et lamentable et qu'il ne tenait pas compte des réalités financières. Bill Belliveau a dit que le budget était alarmiste. Quand ses homologues étaient ici hier soir, le premier ministre a-t-il pris le temps de les avertir et de leur dire de ne pas faire comme lui, car ils perdraient toute crédibilité? A-t-il pris le temps d'avertir les autres premiers ministres des provinces de l'Atlantique qu'ils se buteront à un tollé de résistance et qu'ils perdront toute crédibilité s'ils suivent l'exemple du Nouveau-Brunswick?



L'hon. M. Gallant : Une des critiques formulées par les gens d'en face s'avère, en fait, le plus beau compliment que nous ayons reçu à propos du budget que le ministre des Finances a présenté il y a quelques jours à peine. Quand les gens d'en face parlent des critiques que John Robson formule à propos de notre budget, c'est le meilleur compliment que nous pouvons recevoir. John Robson était un conseiller de Stephen Harper. Si je tenais compte de l'opinion d'un ancien conseiller de Stephen Harper, je peux vous dire que je voudrais qu'il dise que je fais tout de travers.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Je peux garantir à l'opposition et aux gens du Nouveau-Brunswick que nous n'adopterons pas les politiques de Stephen Harper. Nous suivrons le gouvernement fédéral actuel, un gouvernement qui met l'accent sur la croissance dans toutes les régions du pays, et nous travaillerons et collaborerons avec lui.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

M. Fitch : Encore une fois, nous revenons sur la question et parlons de la façon dont le gouvernement est arrivé à la conclusion que la TVH était le seul moyen de régler le problème. Pourtant, le gouvernement continue d'afficher des dettes importantes qui s'ajoutent à d'autres dettes au Nouveau-Brunswick.

Quand nous prenions les décisions, nous avons dit que nous voulions donner de vrais pouvoirs aux gens. Nous voulions tenir un référendum sur la TVH pour déterminer si les gens voulaient ou non procéder ainsi. Nous ne voulions pas les acculer au pied du mur et dire que nous ferions des compressions importantes dans l'éducation et le système de soins de santé s'ils ne voulaient pas que la TVH augmente. Nous avons doté les gens des moyens nécessaires pour qu'ils prennent eux-mêmes la décision.

Le gouvernement actuel a fait une tournée dont le thème était « jetons le blâme sur les gens » et a offert à ceux-ci un choix lourd de conséquences. Nous avons vu les résultats à cet égard. Nous avons vu les résultats en matière d'emplois la semaine dernière. Nous avons vu les prévisions en matière d'emplois et les *Perspectives économiques* présentées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick qui indiquent des pertes nettes d'emplois en 2016-2017. Monsieur le premier ministre, convenez-vous des chiffres qui ont été...

Le président : Veuillez vous adresser à la présidence.

M. Fitch : ...publiés dans votre rapport?



L'hon. M. Gallant : Voici ce que je ne comprends pas : Le député d'en face prend maintenant la parole et dit qu'un référendum devrait avoir lieu au sujet de la TVH, mais, quand il était candidat en 2014, le premier ministre — son chef de parti à l'époque — et toute son équipe s'étaient engagés à ne pas augmenter la TVH. Je ne comprends pas vraiment cela.

Je sais ce qui se passe. Les gens de l'opposition veulent s'esquiver et ne pas adopter de position, car ils connaissent la vérité. En disant que l'augmentation de la TVH devrait être annulée, ils savent que cela entraînerait comme conséquence des compressions dans l'éducation, des fermetures d'hôpitaux ruraux et le fait de ne plus être capable de soutenir les personnes les plus vulnérables ou de sortir les gens de la pauvreté. Voilà pourquoi le député d'en face se montre vague.

Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de connaître la position de l'opposition à cet égard. Si les parlementaires du côté de l'opposition forment un gouvernement — ce que nous tâcherons d'empêcher —, annuleront-ils l'augmentation de la TVH? Quelles conséquences cela entraînera-t-il? Quels hôpitaux fermeront leurs portes? Quels programmes visant à aider les personnes vulnérables seront éliminés?

M. Fitch : Encore une fois, nous constatons que le premier ministre ne répond pas aux questions. Nous constatons que le premier ministre essaie de brosser un tableau d'éléments qui seront idylliques dans l'avenir. Il continue de parler du passé tandis que nous parlons de l'avenir. Des pertes nettes d'emplois sont prévues dans la province pour 2016-2017. Je viens de demander au premier ministre s'il était d'accord à propos des chiffres en question.

Il est clair que les politiques du gouvernement actuel continuent de contribuer aux pertes d'emplois dans la province. Nous savons ce qui fait disparaître des emplois — l'augmentation de l'impôt foncier, l'augmentation des retenues à la source, le moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste, l'augmentation des impôts sur le revenu des sociétés et l'augmentation de 2 % de la TVH, laquelle est reconnue pour avoir, dis-je bien, fait disparaître des emplois. Compte tenu des résultats publiés et du fait que le premier ministre se met en colère à l'Assemblée législative, je me demande s'il peut confirmer qu'il était tellement en colère contre les résultats obtenus en matière d'emploi qu'il a fait son imitation de Kylo Ren et a supprimé cette semaine sept postes chez Opportunités Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Gallant : Je ne peux pas m'empêcher de rire du fait que les gens d'en face affirment vouloir parler de l'avenir. Je ne pense pas avoir participé à une période des questions orales sans devoir parler des gouvernements précédents avec l'opposition. C'est bien.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin. Il s'agit du dernier avertissement que vous recevrez aujourd'hui.



L'hon. M. Gallant : Parlons de ce qui se passe aujourd'hui. L'opposition tente de prétendre que le budget a eu une incidence sur l'économie. Il n'a eu aucune incidence. La plupart des mesures que nous avons annoncées dans le budget n'ont pas encore été mises en oeuvre et ne le seront pas avant des mois. L'augmentation de la TVH n'a pas encore eu lieu. Elle n'aura lieu qu'en juillet.

L'opposition tente de dire que les politiques et les décisions que nous avons présentées dans le budget ont eu une incidence sur l'économie. Ce n'est pas le cas. Je vous dirai l'incidence qu'auront les politiques et les décisions en question. Nous opterons pour une approche équilibrée par laquelle nous réduirons nos déficits pour que nous puissions investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire la création d'emplois, le développement économique, l'éducation et les soins de santé.

Programmes sociaux

M. Steeves : L'année dernière, la ministre du Développement social a défendu l'attaque contre les personnes âgées. Cette année, c'est une attaque contre les gens qui reçoivent de l'aide sociale et qui sont aux prises avec des difficultés physiques. De telles actions vont à l'encontre des valeurs du Nouveau-Brunswick et du Canada, peu importe la façon dont la ministre essaie de les interpréter et de les justifier. Le gouvernement actuel pense qu'il peut dépenser 2 millions de dollars de moins pour ces personnes. Il s'agit de personnes en fauteuil roulant et de personnes ayant besoin de semelles orthopédiques. C'est assez honteux, en fait.

Parlons aussi des jeunes en crise. La ministre a récemment abandonné les jeunes de Safe Harbour à Saint John. La ministre et le gouvernement confirmeraient-ils que le gouvernement a reçu une demande de garantie de prêt de 400 000 \$ et que le gouvernement a refusé?

L'hon. M^{me} Rogers : Je ne suis pas certaine à laquelle des deux questions le député d'en face veut que je réponde, mais je vais parler des modifications du budget, puisque nous sommes en mode débat.

J'aimerais d'abord réitérer que personne n'est retiré des programmes. Les personnes qui reçoivent des prestations de santé continueront de les recevoir. Il n'y a pas non plus de modifications de l'admissibilité à des prestations en matière de soins dentaires, de soins de la vue, de diabète, de médicaments sur ordonnance ou de prothèses auditives. Les modifications actuelles portent sur les programmes qui n'avaient pas de critères ou dont les critères étaient insuffisants. Les modifications harmonisent les programmes avec ceux d'autres administrations et avec d'autres régimes d'assurance pour que nous ayons de la stabilité. Merci.

M. Steeves : S'il n'y a pas de critères, pourquoi ce qui suit a-t-il été inséré dans le discours du budget : « Développement social fixera des sommes maximales et des limites à la fréquence du recours à son programme de services d'assistance médicale ». S'il n'y a pas de critères, je ne comprends pas la nécessité de cette phrase. Pourquoi est-elle là s'il n'y a pas de critères?



L'hon. M^{me} Rogers : Le député d'en face a peut-être besoin d'une explication. S'il n'y a pas de critères, nous pourrions vouloir en ajouter.

J'aimerais ajouter que, depuis 2010, le coût du matériel, des services et des fournitures au titre du programme a augmenté de 4 millions de dollars. Nous avons trouvé des façons de réaliser des gains d'efficacité, non pas en causant du tort aux personnes qui reçoivent les prestations, mais en étant plus financièrement responsable, comme nous devons l'être. Le programme coûte environ 20 millions de dollars. Les coûts ont augmenté de 4 millions, et nous avons trouvé des gains d'efficacité de 2 millions de dollars environ. Encore une fois, je veux rappeler au député d'en face que nous continuons la révision des programmes amorcée en 2012.

M. Steeves : S'il n'y a pas de critères et que le gouvernement en ajoute, cela m'inquiète aussi. Où les critères seront-ils ajoutés? Beaucoup des mesures sont instaurées, semble-t-il, sans planification et sans qu'une politique soit en vigueur.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Steeves : Le gouvernement ajoute des critères au fur et à mesure. Quels critères toucheront les pauvres, les personnes qui reçoivent de l'aide sociale et celles ayant une incapacité physique? Quels sont les critères, que les députés d'en face parlent d'instaurer, qui toucheront ces personnes? Comment l'argent sera-t-il touché? Comment leurs soins de santé seront-ils touchés? Le gouvernement parle maintenant d'instaurer des critères pour de telles personnes. J'aimerais savoir où sont les détails de ces critères?

L'hon. M^{me} Rogers : Nous essayons d'harmoniser le programme avec ceux d'autres administrations et avec des polices d'assurance assez standard.

Il est peut-être important de rappeler au public que le gouvernement précédent a aussi mis des limites et des plafonds à des programmes offerts par Développement social. Par exemple, avant les modifications apportées par le gouvernement précédent, les prestations du Transport pour les programmes de traitement, le Programme de substitution méthadone, s'élevaient à 1 million de dollars. Après les modifications, elles se chiffraient à 130 000 \$. Avant les modifications du gouvernement précédent, le programme de prestation pour les fournitures pour diabétiques se chiffrait à 4 millions. Après les modifications, il se chiffrait à 3 millions. C'était une réduction de 25 %. Avant les modifications, le programme de prestations pour les suppléments alimentaires se chiffrait à 700 000 \$. Après les modifications, il se chiffrait à 600 000 \$, ce qui représente une réduction de 14 %. Nos modifications représentent de 10 % à 12 % selon les estimations, et les modifications ne font qu'harmoniser les programmes avec ceux d'autres administrations et d'autres provinces.



Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

M. Wetmore : Il y a un excellent article publié dans le *Telegraph-Journal* d'aujourd'hui qui met en lumière toutes les préoccupations soulevées chez la communauté artistique en raison de la prise de contrôle politique des fonds pour les arts par le gouvernement Gallant. Virgil Hammock a été membre du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick de 1996 à 2002. Il a joué un rôle dans la dépolitisation du conseil et il affirme que, dès le départ, celui-ci n'aurait jamais dû relever directement du gouvernement. M. Hammock écrit qu'un contrôle direct du gouvernement peut mener à des conflits d'intérêts. Il indique aussi que le contexte actuel n'est pas sain.

Étant donné la condamnation unanime de la prise de contrôle politique, le ministre responsable prendra-t-il la parole aujourd'hui pour présenter ses excuses et annoncer que la mauvaise décision sera annulée?

L'hon. M. Fraser : Je veux remercier le député d'en face de me donner une autre occasion d'expliquer aux artistes et aux organismes artistiques de notre communauté la situation en ce qui a trait à la bonne nouvelle que nous leur annonçons. La mesure permettra de rendre l'administration plus efficace et de protéger les fonds qui sont versés directement aux artistes et aux organismes artistiques.

Il est malheureux que les gens d'en face, les porte-parole d'en face, préfèrent préserver une structure organisationnelle plutôt que d'aider les artistes et les organismes artistiques, comme notre gouvernement s'est engagé à le faire. Nous poursuivrons le processus en question, car c'est la bonne mesure à prendre. Nous n'arrêterons pas parce que le député essaie de nous convaincre d'arrêter.

Nous travaillerons en collaboration avec la communauté artistique, le conseil d'artsnb, l'AAAPNB et ArtsLink NB. Voilà tous les organismes qui représentent les artistes et les organismes artistiques de la province. Nous ferons bien les choses dans l'intérêt supérieur des artistes de notre province, et non pas dans l'intérêt supérieur du député d'en face.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Wetmore : Je ne fais que fournir au ministre les observations d'experts. Il ne s'agit pas de paroles en l'air. Il s'agit d'opinions exprimées par des membres respectés de la communauté artistique. Je dirais que, si le ministre avait écouté les membres respectés de notre communauté artistique, il ne se trouverait pas, encore une fois, dans le pétrin et ne se démènerait pas pour donner des réponses. Selon M. Hammock, un conseil des arts professionnel et indépendant est plus efficace et moins coûteux. Voilà un point de vue diamétralement opposé aux affirmations du ministre, selon lesquelles la fonction publique peut faire le travail avec une somme amputée de 400 000 \$.



J'aimerais avoir l'opinion du ministre sur un sujet. Si l'idée est tellement bonne, pourquoi — ô ciel, pourquoi — la communauté artistique est-elle si contrariée?

L'hon. M. Fraser : La réponse à la question est très simple. C'est parce que le député d'en face est alarmiste et fait de la désinformation auprès du public. Nous devons sans cesse composer avec les discours creux des porte-parole d'en face, des gens d'en face, lesquels se fondent sur leur programme politique, plutôt que de veiller à l'intérêt supérieur des artistes et des organismes artistiques de la province.

Demain soir, je me réunirai à Saint John avec des membres des conseils d'artsnb, de l'AAAPNB et d'ArtsLink NB. Nous aurons alors une discussion rationnelle sur la façon dont nous pouvons aller de l'avant, non pas en vase clos, mais ensemble, pour nous assurer que le financement maximal accordé est versé aux artistes et aux organismes artistiques de la province et non pas consacré à la structure administrative. Nous ne visons pas à financer l'administration. Nous visons à financer les artistes et les organismes artistiques ainsi que les excellents programmes qu'ils offrent aux gens de notre province. Pourquoi le député d'en face n'arrive-t-il pas à comprendre cela?

M. Wetmore : Le ministre n'a pas besoin de me convaincre. Il doit plutôt convaincre les artistes. Les membres de la communauté artistique espèrent rencontrer le premier ministre. Ils espèrent que le premier ministre reconnaîtra l'erreur coûteuse que le ministre a commise et annulera la prise de contrôle politique des fonds pour les arts. Selon M. Hammock, un conseil des arts professionnel et indépendant devra de nouveau être établi dans un avenir assez rapproché, ce qui prendra plusieurs années, sans compter qu'on ignore le coût de son rétablissement.

Ma question s'adresse au premier ministre, mais le ministre voudra peut-être répondre. Le premier ministre devra-t-il encore une fois intervenir pour annuler une décision irréfléchie prise par ses subalternes avant que soit gaspillé plus d'argent des contribuables?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je suis très fier de dire au député de l'opposition que, en effet, nous aurons bientôt un sommet sur les possibilités avec la communauté des arts et de la culture. Si je ne me trompe pas, ce sommet aura lieu dans une semaine ou une semaine et demie. Donc, je vais rencontrer la communauté des arts et de la culture et je suis convaincu que, lors de cette rencontre, nous pourrons tous travailler ensemble et discuter d'autres projets.

[Traduction]

Ce que je ne comprends pas, c'est que le député d'en face essaie de prétendre qu'il ne nous entend pas. Le conseil sera indépendant. Les artistes obtiendront le même financement. Nous avons encore deux autres organismes qui sont exactement les mêmes. C'est seulement l'administration qui change. Tous les ministères avaient un rôle à jouer. Quand est venu le



temps de demander à la communauté des arts et de la culture de contribuer à l'assainissement de nos finances, nous lui avons demandé de trouver des gains d'efficacité administrative. Nous n'avons pas retiré un seul dollar aux artistes.

Industrie forestière

M. Coon : Il y a eu deux ans dimanche, l'ancien gouvernement a signé un contrat avec Jim Irving pour permettre un taux de coupe insoutenable sur les terres de la Couronne et garantir à J.D. Irving un tel volume de bois pendant 25 ans. Pour sa part, Jim Irving a convenu de faire des investissements pour rendre sa compagnie plus concurrentielle. Selon l'annexe A du contrat, intitulée « Engagements à l'égard des investissements », sa compagnie devait investir 461 millions de dollars dans la modernisation de l'usine Pâtes & Papier Irving. Le ministre des Ressources naturelles peut-il confirmer que M. Irving a rempli ses obligations contractuelles et investi la somme intégrale de 461 millions dans l'usine Pâtes & Papier Irving?

[Original]

L'hon. M. D. Landry : Oui, c'est un contrat qui avait été signé avec le gouvernement précédent. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous devions prendre une décision à savoir si nous allions continuer sur la voie entreprise lors de la signature de ce contrat ; c'est ce que nous avons fait.

Pour ce qui est de la question à savoir si la compagnie a rempli toutes ses obligations et fait tous ses investissements, je dois dire au député d'en face que le contrat en question n'a pas seulement été signé avec la compagnie J.D. Irving. C'est un contrat qui a été signé avec l'industrie forestière, et beaucoup d'investissements ont été faits.

Le montant d'argent spécifique auquel fait allusion le chef du Parti vert a-t-il été investi? Je ne peux pas vous le dire de façon exacte. Cependant, à ce moment-ci, je peux vous dire que beaucoup d'investissements ont été faits l'année passée et que beaucoup d'autres seront faits cette année. Si le député d'en face veut les vraies données, je peux les trouver. Cela dit, je n'ai pas cette information avec moi aujourd'hui. Si vous voulez connaître les données, je peux vous les trouver.

[Traduction]

M. Coon : Nous pourrions peut-être en savoir plus en ce qui concerne la création d'emplois. En réalité, le contrat signé avec Jim Irving n'a pas obligé sa compagnie à créer des emplois. À l'époque, il a été annoncé que 178 emplois permanents et à long terme pourraient être créés directement par les investissements que ferait J.D. Irving dans l'amélioration de la compétitivité de Pâtes & Papier Irving, à Saint John. Le ministre des Ressources naturelles dirait-il à la Chambre combien d'emplois permanents ont été créés jusqu'à maintenant à Pâtes & Papier Irving grâce aux investissements de J.D. Irving?



[Original]

L'hon. M. D. Landry : Je peux vous dire que beaucoup de personnes de ma région ont eu du travail ou un emploi lorsqu'il y a eu des travaux d'amélioration dans les scieries. À ce moment-là, beaucoup de personnes du Nouveau-Brunswick ont eu l'occasion d'obtenir un emploi.

Pour ce qui est de répondre à des questions avec des données spécifiques, je pense que le débat sur mes prévisions budgétaires sera une meilleure occasion de le faire. J'aurai alors les employés de mon ministère avec moi, à la Chambre, et nous pourrons répondre à toutes ces questions spécifiques à savoir combien d'emplois ont été créés, combien d'autres doivent encore être créés et combien d'entre eux seront permanents.

Tout ce que je peux vous dire, c'est que, jusqu'à maintenant, l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick permet à 22 000 personnes de gagner leur vie de façon directe et indirecte. Je peux vous dire que, à ce moment-ci, cette industrie traverse quand même des moments assez difficiles. J'aimerais dire au chef du Parti vert que nous répondrons plus tard à ses questions.

[Traduction]

M. Coon : Il est un peu troublant que le ministre ne surveille pas si, oui ou non, J.D. Irving respecte ses obligations contractuelles et fournit les emplois que les investissements étaient censés créer.

Bien que le contrat signé avec Jim Irving prévoyait la modernisation ou le remplacement de la scierie de Doaktown, la décision en ce sens a été reportée. La construction de la nouvelle scierie de Doaktown, d'une valeur de 15 millions de dollars, a été promise il y a deux ans dans le cadre du contrat signé avec la Couronne. Le ministre des Ressources naturelles confirmerait-il que le projet de remplacement de la scierie de Doaktown a été mis en veilleuse jusqu'à ce que son ministère mette à la disposition de J.D Irving les allocations de résineux accordées à l'heure actuelle à Miramichi Lumber Products?

[Original]

L'hon. M. D. Landry : C'est difficile pour moi de répondre à des questions hypothétiques. Je vais expliquer au chef du Parti vert ce qui est arrivé avec la scierie de Doaktown. L'année dernière, étant donné qu'il y avait plus d'investissements dans la scierie de Chipman que dans d'autres — c'est certain que l'on parle toujours ici de mouvement de l'encaisse —, la compagnie nous a demandé spécifiquement si cela allait déranger les choses si le projet de Doaktown était retardé, c'est-à-dire qu'il est réalisé cette année au lieu de l'an dernier.

Nous nous sommes entendus là-dessus, et cela n'a pas été une surprise. Donc, ce que la compagnie a fait l'an dernier, c'est qu'elle a investi beaucoup plus d'argent dans la région de Chipman qu'ailleurs, et cela n'a rien à faire avec les allocations de bois de la compagnie



Miramichi Lumber Products, mais bien avec une entente avec J.D. Irving. Voilà la raison pour laquelle elle n'a pas investi dans la région de Doaktown l'année dernière.

[Traduction]

Budget

M. Higgs : Hier, j'ai été encouragé lorsque le député de Carleton-Victoria a parlé de l'exercice 2014-2015, lorsqu'il a récapitulé les chiffres en fait et abouti à un déficit de 388 millions de dollars. Voilà une nouvelle pour le ministre responsable de la révision stratégique des programmes, puisqu'il a omis toute discussion sur l'exercice 2014-2015 quand il discutait de son document *Des choix*.

Par conséquent, j'ai une question pour le ministre des Finances, par souci de clarté. Je pense qu'il est très important que nous connaissions clairement les chiffres afin de pouvoir vraiment avancer et voir si notre situation s'améliore ou s'empire ou dans quelle direction nous allons en fait. Compte tenu de la situation, j'aimerais poser la question suivante au ministre des Finances : Quel est le déficit prévu pour cette année, 2015-2016? Étant donné que le déficit réel de 2014-2015 est sans équivoque, voyons-nous que nous sommes en fait, de déficit structurel en déficit structurel, dans une situation qui s'empire et où la somme est de plus de 200 millions de dollars?

L'hon. M. Melanson : D'après la mise à jour du troisième trimestre, le déficit prévu est de 466 millions de dollars. La somme inclut toujours une réserve pour éventualités de 100 millions. Nous sommes sur la bonne voie. Après le troisième trimestre, nos résultats sont meilleurs que prévu au début de notre exercice financier.

Nous avons dorénavant un plan financier. Nous avons un plan financier très prudent. Ce plan prévoit un déficit de 347 millions de dollars au prochain exercice, de 267 millions l'exercice suivant, de 167 millions l'exercice d'après, de 49 millions l'exercice qui suit et un excédent en 2020-2021. Voilà un plan financier solide, comme nous l'avons promis dans notre plateforme. De plus, ce plan est très prudent. Il n'inclut aucune aide supplémentaire du gouvernement fédéral, ni l'oléoduc ni la mine Sisson. Les prévisions très réalistes nous permettront d'atteindre l'équilibre budgétaire.

M. Higgs : L'oxymore que nous constatons ici est celui de la prudence et d'un rêve financier solide. Le budget en question n'a rien de prudent.

Si vous dites que le budget prévoit maintenant un déficit de 466 millions, y compris le fond dont le solde est passé de 150 à 100 millions, et si vous dites que nous n'avons pas vraiment besoin du montant total pour éventualités, voulez-vous donc dire qu'il est possible — à ce moment-ci de l'année, où l'exercice financier doit se terminer dans quelques semaines — que notre déficit soit inférieur de 100 millions de dollars à ce que vous prévoyez? Je trouve cela difficile à croire. Je trouve que la situation masque essentiellement l'évidence : Il ne reste plus de réserve pour



éventualités, parce que nous en avons utilisé 93 %. Cette réserve est épuisée. Elle fait partie des dépenses et devrait être présentée telle quelle.

L'hon. M. Melanson : Le député de Quispamsis parle d'oxymores, et, à un moment donné, il a parlé de crédibilité. Nous devons parler de son bilan lorsqu'il était ministre des Finances.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Melanson : Non seulement il n'a pas pu atteindre ses objectifs, mais il a aussi dû changer de plan chaque année pour essayer de les atteindre. Il n'a effectivement pas atteint ses objectifs.

Le déficit prévu pour l'exercice financier en cours est toujours inférieur à ce que nous avons prévu quand nous avons déposé le budget. De plus, une réserve pour éventualités de 100 millions, constituée de fonds non empruntés, est en place en cas de besoin.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Melanson : De plus, il nous manque, du côté des recettes, 51 millions provenant de la TVH et 45 millions d'Énergie NB, et nous obtiendrons toujours des résultats supérieurs à notre objectif. Parlons de crédibilité et de la manière dont nous pouvons assurer une gestion prudente pour être certains d'atteindre les objectifs et d'obtenir des résultats encore meilleurs.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

